

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTES

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2026



Durée

21h sur 3 jours - de 8h30 à 16h30

Nombre de participants

10 stagiaires maximum par session

Calendrier et durée

Session 1 :

Mardi 10 février au jeudi 12 février 2026

Date limite d'inscription : le 28 janvier 2026

Session 2 :

Mercredi 24 juin au vendredi 26 juin 2026

Date Limite d'Inscription: le 17 juin 2026

Session 3 :

Mardi 13 octobre au jeudi 15 octobre 2026

Date Limite d'Inscription: le 30 septembre 2026

Session 4 :

Mardi 3 novembre au jeudi 5 novembre 2026

Date Limite d'Inscription : le 20 octobre 2026

Tarifs

Veuillez nous contacter :
formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr

Lieu

CFPP des Hôpitaux Civils de Colmar
39 Avenue de la Liberté

Nature et sanction de la formation

Formation non diplômante
Délivrance d'une attestation d'acquisition des compétences ou attestation de suivi de formation en fonction de la validation effective des 3 modules de formation

Délai d'accès

Moins de 2 mois

Accessibilité Handicap

Les locaux sont accessibles pour toutes personnes présentant un déficit moteur, visuel, sensitif et auditif.

Pour tout renseignement : complémentaire : referent.handicapcfpp@ch-colmar.fr

Inscriptions et renseignements

Inscription par mail exclusivement :
formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr

Renseignements au :
03 89 12 53 48

Mise à jour : 24/11/2025

T4N4-7-1-1

PARTICIPANTS ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux aides-soignants diplômés **avant** la réingénierie du diplôme d'aide-soignant du 10 juin 2021.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font par mail à formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr et sont retenues par ordre d'arrivée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION (ANNEXE DE L'ARRÊTÉ DU 26/02/2025)

- ⇒ Etre capable de rechercher et d'analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités
- ⇒ Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster
- ⇒ Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

MODALITÉS D'ACCUEIL ET CONDITIONS DE DÉROULEMENT

Envoy d'un courrier avec édition d'une convention de formation en double exemplaire à signer par l'établissement inscrivant les stagiaires. Le règlement intérieur du CFPP est consultable sur :

<https://www.cfpp-colmar.fr/wp-content/uploads/2024/09/2024-RI-Rentr%C3%A9e.pdf>

PROGRAMME/CONTENU

- ⇒ Présentation du cadre réglementaire du référentiel de formation du 10 juin 2021
- ⇒ Présentation des 3 modules de formation, des compétences attendues et des activités associées sur 3 jours (21h)
- ⇒ Rappels physiopathologiques en lien avec les paramètres (recueil de la saturation en oxygène, recueil de la glycémie par captation capillaire)
- ⇒ Les soins courants et les soins aigus et méthode d'évaluation de la qualité du soin
- ⇒ Réalisation, mise en œuvre, évaluation de la qualité et réajustements des soins : réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice cictré et non inflammatoire, changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure, recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire, lavage oculaire et instillation de collyre non médicamenteux, participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique, application de crème
- ⇒ Les signes de fragilité et de vulnérabilité dans les différents domaines de la vie quotidienne
- ⇒ Les situations à risque et la non bientraitance et les mesures de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

- ⇒ Apports théoriques et réglementaires
- ⇒ Mise en situation pratique des nouveaux actes autorisés sur équipements adaptés
- ⇒ Etudes de situations
- ⇒ Analyse de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ET DELIVRANCE D'ATTESTATION

- ⇒ Evaluation d'études de situations et des pratiques de soins de chaque module
- ⇒ Evaluation en fin de formation pour mesurer la satisfaction du stagiaire
- ⇒ Attestation d'acquisition des compétences délivrée si les évaluations des 3 modules sont validées

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VENEZ VISITER NOTRE SITE INTERNET**



BILAN 2025

94 %

Taux de satisfaction

16

Participants formés

« Contenus clairs, structurés et conformes aux attentes »

« Mises en situation concrètes favorisant l'apprentissage par l'expérience »

Centre de Formation des
Professions Paramédicales
(CFPP) des Hôpitaux Civils de
Colmar

39 Avenue de la Liberté
Entrée du CFPP rue du Dr BETZ

03 89 12 53 48
formationcontinuecfpp@ch-colmar.fr